



Comité de Fleurissement de Cellieu

Mairie Place de Verdun

42320 CELLIEU

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ILLUMINEES

REGLEMENT

ARTICLE 1 :

Dans le cadre de promouvoir l'environnement de l'habitat, le Comité de Fleurissement de Cellieu, organise le concours communal des maisons illuminées.

ARTICLE 2 :

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune de Cellieu.

Il a pour objet de distinguer les habitations qui seront mise en valeur grâce à un décor de qualité et approprié aux fêtes de fin d'année.

L'évaluation des candidats est basée sur la créativité éco responsable.

Le système d'éclairage devra concilier développement durable et économies d'énergie en s'appuyant sur :

- l'utilisation des énergies renouvelables (solaires, photovoltaïque...)

- l'utilisation des matériaux et matériels écologiques économiques (ampoules basses consommations, leds, systèmes réfléchissants, programmateurs...)
- la démarche du label 'village étoilé' obtenu par la commune avec notamment le respect des horaires de fonctionnement par l'extinction des systèmes d'éclairage traditionnels de 23h à 5h.

ARTICLE 3 :

Un bulletin d'inscription devra préalablement être rempli et devra être retourné en Mairie avant le 7 décembre de l'année. L'inscription est gratuite.

ARTICLE 4 :

Le jury est composé des membres du Comité de Fleurissement. D'autres personnes pourront aussi être mandatées en tant qu'experts.

ARTICLE 5 :

Les habitations sont classées dans les catégories suivantes :

- catégorie A : Maison avec jardin visible de la voie publique ou décor installé le long de la voie publique
- catégorie B : Maison avec balcon, fenêtre ou terrasse visible de la voie publique
- catégorie C : Exploitation agricole ou commerce

ARTICLE 6 :

Les particuliers inscrits seront visités courant décembre. Le Comité établira un palmarès. Une remise des prix précisera les lauréats du concours.

ARTICLE 7 :

L'inscription au concours communal entraîne de la part des candidats, l'acceptation du présent règlement et les décisions du jury.

Ce concours s'inscrit dans un esprit convivial entre les participants et les membres du jury.

Le président du Comité de Fleurissement de Cellieu

Marc BENIERE